

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

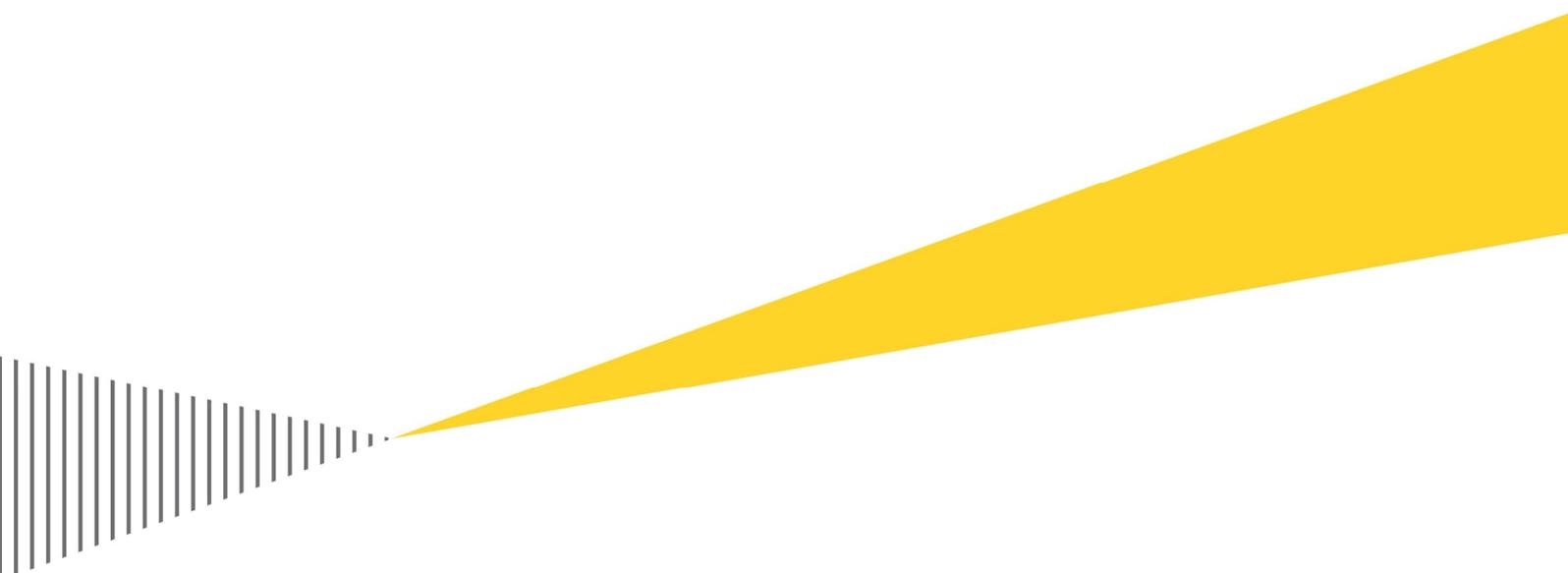
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01525

Numéro SIREN : 393 712 286

Nom ou dénomination : SEPHORA

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2022 sous le numéro de dépôt 12905



Sephora

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



## Sephora

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Sephora,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sephora relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 1.1 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des droits au bail et fonds de commerce. Nous avons examiné les données utilisées et apprécié que la méthode de dépréciation décrite dans cette note de l'annexe a été correctement appliquée.

La valorisation des immobilisations financières a été réalisée selon les règles et les méthodes décrites dans la note 1.3 du paragraphe « Principes et règles comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

Nous avons analysé le bien-fondé de ces méthodes et avons apprécié leur correcte application.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à



l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 20 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Gilles Cohen

**SEPHORA S.A.S.**  
S.A.S. au capital de 78 256 500 euros

41 Rue Ybry  
92 200 Neuilly sur Seine

SIRET 393 712 286 03775  
APE 4775 Z

**COMPTES ANNUELS 2021**

BILAN - ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	3 830	3 830	0	
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	223 358 711	139 486 936	83 871 775	89 515 043
Fonds commercial	159 987 638	3 837 846	156 149 791	158 941 554
Autres immobilisations incorporelles	7 106 141	0	7 106 141	2 457 989
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				930 850
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>390 456 320</b>	<b>143 328 612</b>	<b>247 127 708</b>	<b>251 845 436</b>
Terrains		0	-0	
Constructions	224 312 747	181 093 186	43 219 560	50 217 988
Installations techniques, matériel et outillage industriels	62 748 946	55 198 117	7 550 828	8 957 016
Autres immobilisations corporelles	132 881 616	114 164 216	18 717 400	23 687 054
Immobilisations en cours	2 551 148		2 551 148	616 719
Avances et acomptes	297 044		297 044	249 044
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>422 791 501</b>	<b>350 455 520</b>	<b>72 335 981</b>	<b>83 727 821</b>
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	751 516 913	158 037 765	593 479 148	451 145 585
Créances rattachées à des participations	1 869 925		1 869 925	8 296 119
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	196 653 494	186 899 094	9 754 400	149 953 148
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>950 040 332</b>	<b>344 936 859</b>	<b>605 103 473</b>	<b>609 394 853</b>
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 763 288 152</b>	<b>838 720 991</b>	<b>924 567 162</b>	<b>944 968 109</b>
Matières premières, approvisionnements	5 433 388	629 339	4 804 049	6 617 080
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	0		0	
Marchandises	226 359 959	16 913 276	209 446 683	192 308 386
<b>TOTAL Stocks</b>	<b>231 793 347</b>	<b>17 542 615</b>	<b>214 250 732</b>	<b>198 925 467</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	1 548 385		1 548 385	1 187 496
Clients et comptes rattachés	147 428 781	373 354	147 055 427	107 224 524
Autres créances	153 926 377	917 575	153 008 802	194 305 039
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>301 355 158</b>	<b>1 290 929</b>	<b>300 064 229</b>	<b>301 529 563</b>
Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :				
Disponibilités	13 623 618		13 623 618	15 861 133
<b>TOTAL Trésorerie</b>	<b>13 623 618</b>		<b>13 623 618</b>	<b>15 861 133</b>
Charges constatées d'avance	6 945 628		6 945 628	6 113 194
<b>TOTAL (III)</b>	<b>555 266 135</b>	<b>18 833 544</b>	<b>536 432 591</b>	<b>523 616 852</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	305 550		305 550	1 070 507
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)</b>	<b>2 318 859 837</b>	<b>857 554 534</b>	<b>1 461 305 302</b>	<b>1 469 655 469</b>

BILAN - PASSIF		31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	(Dont versé : 78 256 500 )	78 256 500	78 256 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		185 096 578	185 096 578
Ecart de réévaluation	(Dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		7 825 650	7 825 650
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : )	0	
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants : )	32 968 235	32 968 235
<b>TOTAL réserves</b>		<b>40 793 885</b>	<b>40 793 885</b>
Report à nouveau		272 442 423	295 636 367
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>-48 125 394</b>	<b>70 192 146</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		66 325 452	70 342 997
<b>TOTAL (I)</b>		<b>594 789 445</b>	<b>740 318 474</b>
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
Provisions pour risques		14 525 933	17 008 545
Provisions pour charges		11 280 909	9 651 799
<b>TOTAL (III)</b>		<b>25 806 842</b>	<b>26 660 344</b>
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		205 623	265 129
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs : )	429 123 229	317 031 549
<b>TOTAL dettes financières</b>		<b>429 328 852</b>	<b>317 296 678</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		244 226 659	200 492 767
Dettes fiscales et sociales		85 255 793	75 760 657
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		24 134 178	60 213 453
Autres dettes		45 176 878	39 664 794
<b>TOTAL dettes d'exploitation</b>		<b>398 793 508</b>	<b>376 131 671</b>
Produits constatés d'avance		11 354 668	9 041 712
<b>TOTAL (IV)</b>		<b>839 477 028</b>	<b>702 470 061</b>
Ecart de conversion passif	(V)	1 231 988	206 590
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I À V)</b>		<b>1 461 305 302</b>	<b>1 469 655 469</b>

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice 2021			Exercice 2020
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		1 074 833 080	237 414 563	1 312 247 643	1 203 370 524
Production vendue	Biens				
	Services	49 360 410	107 177 864	156 538 274	139 872 789
<b>Chiffres d'affaires nets</b>		<b>1 124 193 490</b>	<b>344 592 427</b>	<b>1 468 785 917</b>	<b>1 343 243 313</b>
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				7 592 883	120 404
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				39 414 013	37 814 527
Autres produits				170 057 428	134 741 053
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>				<b>1 685 850 241</b>	<b>1 515 919 296</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				779 918 557	675 945 013
Variation de stock (marchandises)				-16 050 082	32 227 138
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				11 958 010	17 890 326
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				2 102 667	-1 180 771
Autres achats et charges externes				446 585 508	396 495 626
Impôts, taxes et versements assimilés				15 835 751	18 398 394
Salaires et traitements				168 839 879	170 582 337
Charges sociales				63 730 766	62 151 623
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements		59 436 539	66 025 550
		- dotations aux provisions		6 271 409	6 846 257
	Sur actif circulant	: dotations aux provisions		18 833 544	20 312 825
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		13 599 432	10 673 975
Autres charges				4 109 922	4 471 227
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				<b>1 575 171 903</b>	<b>1 480 839 521</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				<b>110 678 338</b>	<b>35 079 776</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée			(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré			(IV)		
Produits financiers de participations				42 332 700	99 533 975
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				156 476	123 557
Autres intérêts et produits assimilés				451 393	387 389
Reprises sur provisions et transferts de charges				182 158	52 788
Différences positives de change				3 417 103	4 948 129
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des produits financiers (V)</b>				<b>46 539 830</b>	<b>105 045 839</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				165 998 024	46 643 868
Intérêts et charges assimilés				210 499	299 475
Différences négatives de change				5 038 147	7 906 207
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des charges financières (VI)</b>				<b>171 246 669</b>	<b>54 849 549</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				<b>-124 706 839</b>	<b>50 196 289</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				<b>-14 028 501</b>	<b>85 276 065</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				413 096	217 577
Produits exceptionnels sur opérations en capital				222 400	13 495 069
Reprises sur provisions et transferts de charges				31 676 280	31 877 523
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>				<b>32 311 775</b>	<b>45 590 169</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				145 942	108 761
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				229 992	10 185 976
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				27 654 699	47 077 269
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>				<b>28 030 633</b>	<b>57 372 005</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				<b>4 281 142</b>	<b>-11 781 836</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	8 763 274	12 867
Impôts sur les bénéfices			(X)	29 614 761	3 289 216
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				<b>1 764 701 846</b>	<b>1 666 555 305</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				<b>1 812 827 241</b>	<b>1 596 363 158</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>				<b>-48 125 394</b>	<b>70 192 146</b>

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2021

Sephora exerce pour son propre compte une activité de création et d'exploitation de magasins de vente de tous produits et articles de beauté, de parfumerie et de soins corporels.

Sephora exerce aussi pour le compte de ses filiales, une activité de gestion de marque, de création, de services liés à la distribution de tous produits de parfumerie et de cosmétiques. Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la vente.

**Sephora** est une société du groupe **LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON**.

## **A – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :**

### **▪ Développement de la société :**

Sephora a poursuivi, au cours de l'année 2021, son propre développement en France et à l'étranger en soutenant ses filiales.

Les faits caractéristiques intervenus au cours de l'année 2021 sont les suivants :

- Ouverture de 2 nouveaux établissements (Paris – Gare de Lyon et St Germain en Laye) et fermeture de 7 établissements existants (Thionville, Niort, Quimper, Paris – Flandre, Lomme, Chatellerault et Paris - Ternes).
- Augmentation de capital pour une de nos filiales :
  - ✓ Ile de Beauté (Russie) 16.984.182€
- Acquisition de 2 nouvelles filiales :
  - ✓ Sephora Bulgaria EOOD (Bulgarie) 8.700.000€
  - ✓ FeelUnique Holding Ltd (UK) 142.288.138€

### **▪ Evolution et perspectives d'avenir :**

Nous prévoyons en 2022 une poursuite du rattrapage entamé en 2021, avec une croissance de l'ordre de +13% en France, qui permettrait au chiffre d'affaires de retrouver son niveau de 2019. Toutefois les incertitudes liées à la crise sanitaire sont toujours présentes, et la situation de guerre en Ukraine crée de nouveaux risques. Dans cet environnement, notre politique d'investissement et de développement restera encore très sélective et sous contrainte d'amélioration de notre rentabilité en Europe.

## **B – PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES :**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier le règlement 2014-03, modifié par le règlement ANC 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les méthodes comptables appliquées au titre de l'exercice comptable 2021 sont identiques à celles de l'exercice 2020.

## 1. IMMOBILISATIONS :

Les éléments d'actif immobilisé apportés à l'occasion des opérations de fusion ont été inscrits dans les comptes de la société absorbante en reprenant les valeurs figurant au bilan des sociétés absorbées (prix de revient d'origine, amortissements pratiqués, provisions pour dépréciation). Les amortissements ont continué à être calculés d'après les valeurs d'origine figurant au bilan des sociétés absorbées.

### 1.1 Immobilisations incorporelles

Les droits de marque, les fonds de commerce acquis, ne sont pas amortis car protégés juridiquement, ils sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition.

Les logiciels informatiques sont amortis sur le mode linéaire sur une période de 1 à 7 ans. Un amortissement dérogatoire est constaté pour les biens éligibles en résultat exceptionnel.

Les immobilisations incorporelles libellées sous la mention « Fonds Commercial » correspondent à :

- Des fonds de commerce pour 115.142 K€  
Dans ce montant figure l'allocation du mali technique constaté en 2004 lors de l'absorption de Sephora France par Sephora S.A. à hauteur de 88.193 K€. Ce mali technique est considéré comme assimilable à un fonds de commerce dont la durée d'utilisation est non limitée.
- Des droits au bail pour 44.846 K€

Un test de dépréciation systématique est réalisé au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, sur les fonds de commerce et les droits au bail.

La valeur comptable des magasins est comparée à leur valeur d'utilité déterminée sur la base des cash-flows générés par son activité. Si pour un magasin donné, ces cash-flows sont négatifs, et s'il n'est pas couvert par d'autres magasins bénéficiaires sur la même zone de chalandise, alors une dépréciation du fonds de commerce est comptabilisée.

Sur la base des tests mis en œuvre à la clôture des comptes de l'exercice 2021, aucun fonds de commerce n'a été déprécié.

### 1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur les durées suivantes :

INTITULE	DUREES
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements	5 à 10 ans
Installations, matériels, outillages	5 ans
Matériel de bureau informatique	2 à 3 ans
Mobilier de bureau	5 ans et 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans

Une provision pour dépréciation des immobilisations corporelles est constituée dès lors qu'apparaît une perte probable. C'est le cas lorsque des opérations de relocalisation et de rénovation connues au moment de l'arrêté des comptes vont conduire à passer en perte des immobilisations pour leur valeur nette comptable.

Dans cette hypothèse, une provision est comptabilisée à hauteur de 100% de cette valeur nette comptable. Au 31/12/2021, cette provision s'élève à 3.396 K€ (contre 3.679 K€ fin 2020).

Une provision pour remise en état des magasins est constituée dès lors qu'une clause du bail le prévoit, et ce, pour couvrir les coûts inhérents aux travaux permettant de restituer au bailleur le local en l'état initial, sur la base d'un coût moyen au m2.  
Cette provision est actualisée chaque année.

Au 31/12/2021, cette provision s'élève à 6.063 K€ (contre 4.683 K€ fin 2020).

### **1.3 Titres de participation**

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. La valeur d'usage est calculée, soit à partir de l'actualisation des flux futurs de trésorerie soit en fonction de la situation nette de la filiale.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les coûts d'acquisition sont amortis sur une durée de 5 ans par la constatation d'amortissements dérogatoires.

#### 1.4 Tableau des filiales et participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat de l'exercice	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2021		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société
				Brute	Nette					
<b>Filiales détenues à + 50%</b>										
SEPHORA ASIA PTE LTD	59 271	-12 830	100,00%	56 281	56 281			-	73 572	
SEPHORA PORTUGAL PERFUMERIA LDA	5 000	252	100,00%	11 264	11 264	2 001		27 943	-2 028	-
SEPHORA POLSKA SP ZOO	10 877	683	100,00%	30 397	30 397			122 572	4 716	-
SEPHORA GREECE SA	45 136	-22 641	100,00%	76 154	76 154	-		38 530	-2 829	-
SEPHORA SRO (Rép. Tchèque)	2 542	-2 619	100,00%	2 120	2 120			29 539	940	-
DOTCOM GROUP COMERCIO DE PRESENTES	6 360	2 440	100,00%	132 399	-			32 792	-1 898	-
BEAUTY IN MOTION SDN BDH (Malaisie)	1 907	890	100,00%	2 019	2 019	-		44 884	-2 586	-
SEPHORA SWEDEN AB	6 697	-3 256	100,00%	7 667	7 667			21 370	-364	-
SEPHORA AUSTRALIA PTY LTD	1 281	-8 072	100,00%	1 389	1 389			120 961	-11 442	-
SEPHORA DANMARK APS	10 056	-12 028	100,00%	10 025	10 025			11 915	-834	-
SEPHORA SWITZERLAND SA	2 420	-2 038	100,00%	2 301	2 301	-		32 367	-574	-
S+ SAS	40	-859	100,00%	40	40	-		204 673	6 377	-
SEPHORA LUXEMBOURG SARL	12	-534	100,00%	13	13	3 213		11 791	-371	-
SEPHORA KOSMETIC AS	10 609	-8 707	100,00%	43 190	43 190			58 787	3 954	-
JSC – ILE DE BEAUTE	11	-91	99,00%	25 639	-			170 407	-35 533	-
SEPHORA GERMANY GMBH	2 725	-32 174	100,00%	2 725	2 725	-		49 262	-16 974	-
SEPHORA MONACO SAM	150	-576	98,67%	150	150	1 221		6 288	265	562
PT SEPHORA INDONESIA	181	236	99,00%	227	227			3 831	-260	-
SEPHORA HONG KONG LTD	-	-9 314	100,00%	0	0			21 464	-4 964	-
SEPHORA NEW ZELAND LTD	2 986	-2 541	100,00%	2 967	2 967			12 328	-3 062	-
SEPHORA KOREA LTD	19 445	-15 808	100,00%	19 772	19 772			9 131	-11 756	-
SEPHORA COSMETICS ROMANIA SA	97	1 762	100,00%	42 998	42 998			61 116	5 302	-
SEPHORA BULGARIA EOOD	652	2 129	100,00%	8 700	8 700			4 871	148	-
SEPHORA COSMETICS DOO	204	564	100,00%	7 724	7 724	851		8 888	174	-
SEPHORA MOYEN ORIENT SA	387	647	70,00%	63 994	63 994			-	59 051	39 841
SEPHORA MEXICO SRLCV	11 893	-5 880	82,35%	15 843	15 843			53 305	-555	-
FEELUNIQUE HOLDING LTD	111 246	-116 665	100,00%	142 288	142 288	8 461		120 459	-4 764	-

<b>Filiales détenues entre 10 et 50%</b>										
SEPHORA SINGAPORE PTE LTD	2 814	-2 214	40,00%	1 188	1 188	-		89 839	-2 827	1 930
LVMH IBERIA SL	-	-	17,11%	42 045	42 045			-	100	-
<b>Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication</b>										
Filiales françaises (ensemble)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales étrangères (ensemble)	9 562	-14 207		0	0	-	-	29 224	-6 216	-
<b>TOTAUX</b>				751 517	593 479	15 748	-			42 333

## 2. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Conformément aux contrats de ventes, les créances sont principalement constatées à l'expédition.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances échues depuis plus de 6 mois et moins de 1 an sont dépréciées à hauteur de 50 %, entre 1 an et 18 mois pour 75 % et au-delà de 18 mois pour 100%.

## 3. STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Le coût d'achat moyen pondéré inclut le coût d'achat des produits diminué des remises sur factures auxquels s'ajoutent les frais d'approche.

Une provision pour dépréciation est calculée sur cette valeur des stocks diminuée des RFA en stock.

A fin décembre 2021, cette provision est constituée en fonction :

- du délai de rotation sur les produits « actifs »,
- des dates d'entrée en stock pour les « Nouveautés » et les « One Shot » (produits événementiels)
- des dates d'inactivation pour les « inactifs » (produits retirés de la vente et non repris par les fournisseurs).

Pour les produits « Nouveautés », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 1% pour les produits entrés entre 0 et 3 mois,
- Taux de 5% pour les produits entrés entre 3 mois et 6 mois.
- Taux de 10% pour les produits entrés entre 6 mois et 12 mois,

Pour les produits « actifs », les taux appliqués sont les suivants :

- Taux de 1% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 0 et 12 mois
- Taux de 10% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 12 et 18 mois
- Taux de 15% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 18 et 24 mois
- Taux de 30% pour les produits avec un délai de rotation supérieur à 24 mois.

Pour les produits « One shot », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 1% pour les produits entrés entre 0 et 3 mois,
- Taux de 10% pour les produits entrés entre 3 mois et 6 mois.
- Taux de 15% pour les produits entrés entre 6 mois et 12 mois,
- Taux de 30% pour les produits entrés entre 12 mois et 24 mois,
- Taux de 80% pour les produits entrés depuis plus de 24 mois

Pour les produits « Inactifs », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 30% pour les produits retirés de la vente depuis moins de 3 mois,
- Taux de 50% pour les produits retirés de la vente entre 3 mois et 6 mois
- Taux de 75% pour les produits retirés de la vente entre 6 mois et 12 mois
- Taux de 90% pour les produits retirés de la vente entre 12 et 24 mois
- Taux de 100% pour les produits retirés de la vente depuis plus de 24 mois.

Pour les produits retirés de la vente mais faisant l'objet d'une reprise par les fournisseurs, la provision est égale à 20% de la valeur de ces produits.

Pour les produits identifiés en destruction et en casse, la provision est égale à 100% de la valeur de ces produits.

Une provision pour démarque est constituée pour couvrir le risque d'écart de stocks entre la date de l'inventaire complet réalisé en cours d'année et la clôture fiscale du 31 décembre. Le calcul est le suivant :  
 Chiffre d'affaires entre date d'inventaire et 31 décembre multiplié par le taux de démarque constaté lors du précédent inventaire complet – montant réel des écarts sur stock constaté entre ces deux dates.

#### 4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Dans le cadre de la gestion de ses activités, la société est impliquée ou a engagé diverses procédures concernant le droit des marques, les relations avec ses salariés et toutes autres matières inhérentes à ses activités. La société estime que les provisions constituées, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

A titre d'information, les dotations pour risques et charges de l'exercice se sont élevées à 16.150 K€.

Les reprises se montent, quant à elles, à 17.003 K€.

Ces dotations et reprises se décomposent de la façon suivante :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Solde au 31/12/2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Solde au 31/12/2021
Provisions pour renouvellement des baux	1 838	914	32	564	2 156
Provisions pour remise en état des magasins	4 683	2 184	115	689	6 063
Provisions pour pertes de change	1 071	306	1 071	0	306
Provisions pour indemnités départs en retraite	3 180	324	80	0	3 424
Provisions pour litiges sociaux	7 824	7 673	2 806	5 369	7 322
Provisions pour impôts	3 845	300	0	3 845	300
Provisions programme Cartes de fidélité	1 826	1 625	1 731	0	1 720
Autres provisions pour risques	2 393	2 824	271	430	4 516
<b>Total</b>	<b>26 660</b>	<b>16 150</b>	<b>6 106</b>	<b>10 897</b>	<b>25 807</b>

Les reprises non utilisées à hauteur de 10 897 K€ concernent principalement les provisions pour litiges sociaux (5.369 K€) et les provisions pour impôts (3.845 K€)

#### Programme de fidélité Sephora

Le programme de fidélité Sephora consiste à envoyer un bon de remise de 10 % (valable 6 mois) à tous clients fidèles ayant capitalisé 150 points ou 4 journées d'achats.

En respect de l'avis 2004-E du comité d'urgence de la réglementation comptable, Sephora constate une provision pour risque sur la base du coût de revient de l'avantage accordé dès l'octroi de ce dernier. La provision est calculée à partir du nombre de points non utilisés et du nombre de bons de réduction émis et non périmés, pondérée d'un coefficient de probabilité d'utilisation.

Le montant au bilan fin 2021 est de 1.720 K€ (contre 1.826 K€ fin 2020).

#### 5. REMISES DE FIN D'ANNEE A RECEVOIR

Les Remises de Fin d'Année à recevoir sont constatées au bilan en diminution du poste Fournisseurs de marchandises.

## C – NOTES SUR LE BILAN :

Les chiffres figurant dans les tableaux présentés ci-après sont exprimés en euros.

### 1. BILAN

#### 1.1 Immobilisations (tableau DGI 2054)

#### 1.2 Amortissements (tableau DGI 2055)

#### 1.3 Provisions (tableau DGI 2056)

#### 1.4 Etat des créances et des Dettes (tableau DGI 2057)

#### 1.5 Capitaux propres

Le capital social est composé par 26 085 500 actions de 3 euros de valeur nominale.

Montants exprimés en milliers d'euros

Comptes	Solde d'ouverture	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes	Amortissement dérogatoire	Solde de clôture
Capital	78 257					78 257
Primes d'émission et de fusion	185 097					185 097
Réserves légales	7 826					7 826
Autres réserves	32 968					32 968
Report à nouveau	295 636	70 192		(93 386)		272 442
Résultat de l'exercice	70 192	-70 192	(48 125)			(48 125)
<b>TOTAL</b>	<b>669 976</b>	<b>0</b>	<b>(48 125)</b>	<b>(93 386)</b>	<b>0</b>	<b>528 465</b>
Provisions réglementées	70 343				(4 018)	66 325
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>740 319</b>	<b>0</b>	<b>(48 125)</b>	<b>(93 386)</b>	<b>(4 018)</b>	<b>594 790</b>

#### 1.6 Produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

En euros	Au 31/12/2021
Clients, factures à établir	17 658
Fournisseurs, avoirs et produits à recevoir	83 646
Intérêts comptes courants	53
Créances sociales et fiscales	123
Créances diverses	0
<b>TOTAL</b>	<b>101 481</b>

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SEPHORA SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	3 829,95		D8	D9		0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	375 125 459,42		KE	KF		32 685 280,24	
CORPORELLES	Terrains					KG			KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI		KM	220 492 414,49		KN	KO		9 380 911,94	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP			KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	61 078 253,55		KT	KU		2 553 518,38	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV			KW	KX			
		Matériel de transport*				KY			KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	129 340 146,44		LC	LD		5 771 906,82	
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	616 718,80		LI	LJ		2 173 705,81	
	Avances et acomptes					LK	249 044,06		LL	LM		48 000	
	TOTAL III					LN	411 776 577,34		LO	LP		19 928 042,95	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M	8T			
Autres participations				8U	591 840 711,69		8V	8W		167 972 320,02			
Autres titres immobilisés				IP			IR	IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT	196 559 003,49		IU	IV		881 218,51			
TOTAL IV				LQ	788 399 715,18		LR	LS		168 853 538,53			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	1 575 305 581,89		OH	OJ		221 466 861,72		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		3			
										4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN			C0	D0		3 829,95	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	2 319 605,46		LV	LW		390 452 490,11	
CORPORELLES	Terrains					IP			LX	LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA	MB				
		Sur sol d'autrui			IR	5 560 579,89		MD	ME		224 312 746,54		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS			MG	MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	882 826,34		MJ	MK		62 748 945,59		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU			MM	MN			
		Matériel de transport				IV			MP	MQ			
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW	2 230 436,96		MS	MT		132 881 616,30	
		Emballages récupérables et divers *				IX			MV	MW			
	Immobilisations corporelles en cours					MY	239 176,34		MZ	NA		2 551 148,27	
Avances et acomptes					NC			ND	NE		297 044,06		
TOTAL III					IY	239 176,34		NG	NH		422 791 500,76		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			0U	M7				
	Autres participations				I0	6 426 193,67		0X	0Y		753 386 838,04		
	Autres titres immobilisés				I1			2B	2C				
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	786 728,50		2E	2F		196 653 493,50		
	TOTAL IV				I3	7 212 922,17		NJ	NK		950 040 331,54		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	2 558 781,80		0K	0L		1 763 288 152,36	0M		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>SEPHORA SAS</u>							Néant <input type="checkbox"/> *							
<b>CADRE A</b>	<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement		CY	3 829,95	EL	0	EM		EN	3 829,95					
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles		PE	121 394 884,68	PF	29 634 079,73	PG	11 542 028,54	PH	139 486 935,87					
<b>TOTAL I</b>		RK	121 398 714,63	RM	29 634 079,73	RN	11 542 028,54	RO	139 490 765,82					
Terrains		PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui	PR	168 163 213,86	PS	14 927 040,88	PT	4 097 254,24	PU	178 993 000,50					
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	51 827 011,70	QA	3 861 176,77	QB	855 592,10	QC	54 832 596,37					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	104 386 915,05	QM	11 014 241,20	QN	2 167 151,38	QO	113 234 004,87					
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT						
<b>TOTAL II</b>		QU	324 377 140,61	QV	29 802 458,85	QW	7 119 997,72	QX	347 059 601,74					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		QN	445 775 855,24	OP	59 436 538,58	OQ	18 662 026,26	OR	486 550 367,56					
<b>CADRE B</b>	<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6							
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV							
Autres immob. incorporelles	N7	23 250 378,63	N8	P6	P7	27 145 511,90	P8	P9	Q1	-3 895 133,27				
<b>TOTAL I</b>	RW	23 250 378,63	RX	RY	RZ	27 145 511,90	SB	SC	SD	-3 895 133,27				
Terrains	Q2		Q3	Q4	Q5		Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1	R2		R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9		S1	S2	S3	S4				
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6	S7	S8	S9		T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	T5	T6	T7		T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8		U9	V1	V2	V3	V4	V5					
Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	252 695,49	V8	V9	W1	686 245,04	W2	-433 549,55				
Emballages récup. et divers	W4		W5		W6	W7	W8	W9	X1					
<b>TOTAL II</b>	X2		X3	252 695,49	X4		X5	X6	686 245,04	X7	-433 549,55			
Frais d'acquisition de titres de participation	NL				NM				NO					
<b>TOTAL III</b>	NP	23 250 378,63	NQ	252 695,49	NR		NS	27 145 511,90	NT	686 245,04	NU		NV	-4 328 682,82
<b>Total général (I+II+III)</b>	NW	23 503 074,12	Total général non ventilé (NS+NI+NU)		NY	27 831 756,94	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	-4 328 682,82				
<b>CADRE C</b>	<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations						SP		SR						

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SEPHORA SASNéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X 70 342 996,94	TM 23 814 212,02	TN 27 831 756,94	TO 66 325 452,02	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z 70 342 996,94	TS 23 814 212,02	TT 27 831 756,94	TU 66 325 452,02	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A 1 838 172,25	4B 913 843,43	4C 596 191,79	4D 2 155 823,89	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T 1 070 507,29	4U 305 549,57	4V 1 070 507,29	4W 305 549,57	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X 3 179 671	4Y 324 140	4Z 79 498	5A 3 424 313	
	Provisions pour impôts (1)	5B 3 844 523	5C 300 000	5D 3 844 523	5E 300 000	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F 4 683 449	5H 2 184 367,19	5J 804 355,19	5K 6 063 461	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S 0	5T 0	5U 0	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 12 044 020,99	5W 12 121 927,39	5X 10 608 253,70	5Y 13 557 694,68	
	<b>TOTAL II</b>	5Z 26 660 343,53	TV 16 149 827,58	TW 17 003 328,97	TX 25 806 842,14	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A 1 885 139	6B 2 875 491,43	6C 922 784	6D 3 837 846,43
		– corporelles	6E 3 671 616	6F 3 395 918	6G 3 671 616	6H 3 395 918
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05
		– titres de participation	9U 132 399 007,27	9V 25 638 757,46	9W 0	9X 158 037 764,73
		– autres immobilisations financières (1)*	06 46 605 855,30	07 140 293 238,60	08	09 186 899 093,90
	Sur stocks et en cours	6N 18 961 802,03	6P 17 542 614,66	6R 18 961 802,03	6S 17 542 614,66	
	Sur comptes clients	6T 944 023,75	6U 373 353,96	6V 944 023,75	6W 373 353,96	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X 1 096 238,70	6Y 917 575,09	6Z 1 096 238,70	7A 917 575,09	
	<b>TOTAL III</b>	7B 205 563 682,05	TY 191 036 949,20	TZ 25 596 464,48	UA 371 004 166,77	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C 302 567 022,52	UB 231 000 988,80	UC 70 431 550,39	UD 463 136 460,93	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE 38 704 385,47	UF 38 573 112,69			
	– financières	UG 165 998 024,12	UH 182 157,76			
	– exceptionnelles	UJ 24 114 212,02	UK 31 676 279,94			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	1 869 925,45	UM	1 869 925,45	UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	196 653 493,50	UV	6 240 749,09	UW	190 412 744,41			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	147 428 780,88		147 428 780,88					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	99 700,83		83 800,83		15 900			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	122 701,73		122 701,73					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	0		0				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	10 767 562,75		10 767 562,75				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	44 262,33		44 262,33				
	Groupe et associés (2)		VC	37 412 410,15		37 412 410,15					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	105 479 739,07		105 479 739,07					
	Charges constatées d'avance		VS	6 945 628,16		6 945 628,16					
	<b>TOTAUX</b>			VT	506 824 204,85	VU	316 395 560,44	VV	190 428 644,41		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	205 622,83		205 622,83					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	429 123 229,29		277 123 229,29		152 000 000			
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	244 226 658,66		244 226 658,66					
Personnel et comptes rattachés			8C	41 260 112,51		41 260 112,51					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	25 632 692,53		25 632 692,53					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	19 208,96		19 208,96					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	9 631 909,88		9 631 909,88					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	8 711 869,18		8 711 869,18					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	24 134 177,54		24 134 177,54					
Groupe et associés (2)			VI	0		0					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	45 176 878,46		45 176 878,46					
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L	11 354 668,33		11 354 668,33					
<b>TOTAUX</b>			VY	839 477 028,17	VZ	687 477 028,17		152 000 000			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	205 622,83	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	265 128,63							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

## 1.7 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

En euros	Au 31/12/2021
Intérêts comptes courants et comptes bancaires	134
Intérêts sur emprunts	0
Fournisseurs, factures non parvenues	78 906
Dettes sociales et fiscales	65 821
Fournisseurs immobilisations, factures non parvenues	16 431
Clients, avoirs à établir	9 855
Dettes diverses	13 082
<b>TOTAL</b>	<b>183 485</b>

## 1.8 Produits et charges imputables à un autre exercice

Montants exprimés en milliers d'euros

En euros	Au 31/12/2021
Charges constatées d'avance (*)	6 946
Produits constatés d'avance (**)	11 355

(\*) Les charges constatées d'avance concernent principalement l'étalement de droits d'entrée (baux), d'assurance et de maintenance informatique.

(\*\*) Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des participations aux travaux reçues de nos bailleurs.

## D. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

### 1.1 Chiffre d'affaires

En milliers d'euros

INTITULE	VENTES DE MARCHANDISES	PRESTATIONS DE SERVICES	Total
France	1 074 833	49 360	1 124 193
Export et CE	237 415	107 178	344 592
<b>TOTAL</b>	<b>1 312 248</b>	<b>156 538</b>	<b>1 468 786</b>

Les prestations de services sont majoritairement constituées de royalties, de management fees et de prestations logistiques facturées aux filiales.

On y trouve également des refacturations médias et animations aux différentes marques.

## 1.2 Résultat financier

En milliers d'euros

INTITULE	CHARGES	PRODUITS	NET
Provision sur titres, sur comptes courants filiales, situation nette filiale	165 998	182	- 165 816
Pertes sur filiales	0	0	0
Intérêts comptes courants intra-groupe	183	156	- 27
Pertes et gains de change	5 038	3 417	- 1 621
Autres mouvements sur provisions	0	0	0
Autres frais et produits financiers	27	451	424
Dividendes reçus		42 333	42 333
<b>TOTAL</b>	<b>171 246</b>	<b>46 539</b>	<b>- 124 707</b>

Au cours de l'exercice 2021 :

- Une dotation de provision pour dépréciation a été passée sur le mali de fusion de la filiale russe « Ile de Beauté » pour 140.293 K€,
- Une dotation de provision pour dépréciation a aussi été constatée sur les titres de la même filiale pour 25.639 K€.

## 1.3 Résultat exceptionnel

En milliers d'euros

INTITULE	CHARGES	PRODUITS	NET
Opérations de gestion	146	413	267
Opérations en capital	230	222	- 8
Amortissements dérogatoires	23 814	27 832	4 018
Autres amortissements et provisions	3 841	3 845	4
<b>TOTAL</b>	<b>28 031</b>	<b>32 312</b>	<b>4 281</b>

## 1.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	RESULTAT COURANT et PARTICIPATION	RESULTAT EXCEPTIONNEL	RESULTAT NET COMPTABLE
SOCIAL AVANT I.S	-22 792	4 281	-18 511
Retraitements extra-comptables	143 988	-3 485	140 503
BASE IMPOSABLE	121 196	797	121 993
I.S (*)	-34 404	-226	-34 630
Crédits d'impôt			2 105
Imputations diverses			2 910
<b>Impôt sur les bénéfices de l'exercice</b>			<b>-29 615</b>

(\*) L'impôt sur les sociétés est calculé au taux de 27,5 %

Une contribution sociale de 3,3% est calculée sur la partie de l'impôt sur les sociétés dépassant 763 K€.

Le montant des crédits d'impôts dont bénéficie Sephora SAS pour l'exercice 2021 s'élève à 2 105 milliers d'euros dont 1 680 milliers d'euros au titre du versement à la Fondation Louis Vuitton.

A noter qu'il n'y a pas de Crédit Impôt Recherche au titre de l'exercice 2021.

## E. INFORMATIONS DIVERSES :

### 1. Situation fiscale différée ou latente

#### ▪ Impôts différés Actif

En milliers d'euros

	Base Début exercice	Impôt Différé Début exercice	Variation Base Exercice 2021	BASE Fin exercice	Impôt Différé (*) Fin exercice
Provisions Risques & Charges	12 334	3 504	- 2 072	10 262	2 651
Provisions sur stocks	12 702	3 609	- 1 255	11 447	2 957
Provisions créances clients	1 243	353	-126	1 117	289
Dépréciations immobilisations corporelles & incorporelles	0	0	0	0	0
Participation	0	0	8 763	8 763	2 263
C3S	1 848	525	164	2 012	520
Autres taxes	1 796	510	164	1 960	506
Factures à recevoir non déductibles	0	0	5 000	5 000	1 291
Impact des marges arrières	40 443	11 490	195	40 638	10 497
Autres différences temporaires	21 926	6 229	1 607	23 533	6 079
Ecart de conversion	207	59	1 025	1 232	318
Déficits reportables	0	0	0	0	0
<b>Impôt différé Actif</b>	<b>92 499</b>	<b>26 279</b>	<b>13 466</b>	<b>105 964</b>	<b>27 371</b>

#### ▪ Impôts différés Passif

En milliers d'euros

	Base Début exercice	Impôt Différé Début exercice	Variation Base Exercice 2021	BASE Fin exercice	Impôt Différé (*) Fin exercice
Ecart de conversion	- 1 070	- 304	765	- 305	- 79
<b>Impôt différé Passif</b>	<b>- 1 070</b>	<b>- 304</b>	<b>765</b>	<b>-305</b>	<b>-79</b>

(\*) Ces impôts différés sont calculés au taux de 25,83% qu'ils soient considérés à court terme comme à long terme.

### 2. Filiales et participations

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

### 3. Effectifs exercice 2021 (ETP)

	Moyenne sur 2021	au 31 décembre 2021
- Cadres	1 005	989
- Agent de maîtrise	858	822
- Employés	2 676	2 748
<b>- Total</b>	<b>4 539</b>	<b>4 559</b>

#### 4. Engagements pour indemnités de départ à la retraite

Les engagements de la société au titre des indemnités de départ à la retraite sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au règlement CRC 2003-R01.

Cette indemnité fait l'objet d'une provision présentée au bilan en provision pour risques et charges dans son intégralité.

Les calculs, effectués par le Cabinet Mercer, impliquent la prise en compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- probabilité de présence jusqu'à la date de la retraite,
- taux de mortalité à l'âge de la retraite,
- taux d'inflation de 1,75% (sans changement par rapport à 2020),
- taux d'actualisation de 0,70% (sans changement par rapport à 2020),
- taux d'évolution des salaires de 2.75 % (sans changement par rapport à 2020),
- âge de départ en retraite de 65 ans en moyenne pour les cadres (sans changement par rapport à 2020) et 62 ans pour les non-cadres (sans changement par rapport à 2020),
- taux de charges sociales moyennes de 47% (sans changement par rapport à 2020).

Au total, au 31 décembre 2021, la provision pour indemnités de départ en retraite s'élève à 3.424 K€ (contre 3.180 K€ fin 2020).

Les droits de l'année, l'amortissement des écarts actuariels et la charge d'intérêts de l'année sont enregistrés en résultat d'exploitation.

#### 5. Engagements hors bilan

##### Engagements donnés :

- **Engagements donnés au titre des loyers sièges et magasins :**

Cautions du **CIC** pour un montant de 1.437.805 euros,  
Cautions de la **Société Générale** pour un montant de 9.917.621 euros,  
Cautions de la **BNP Paribas** pour un montant de 4.763.669 euros.

- **Engagements donnés au titre des cautions bancaires :**

Il s'agit de lettres de confort et de garantie à première demande données auprès d'établissements bancaires au profit de nos filiales étrangères pour un montant de 300 584 211 euros (contre 273.879.528 € fin 2020).

#### DECLARATION GLOBALE DES COUVERTURES DE CHANGE REALISEES SUR LES MARCHES FINANCIERS

En milliers d'euros

Instruments de couverture utilisés		Opérations d'exploitation (achats/ventes) dont opérations réalisées :		Résultats des instruments sur opérations couvertes réalisées	Résultats des instruments sur opérations couvertes de l'exercice suivant
Nature	Montant				
Contrat de change à terme	0	Ventes	0	0	0
	0	Achats	0	0	0
Option de change	141 115	Ventes	31 566	- 60	- 434
	0	Achats	0	0	0

(1) '- ', la société est acheteuse de devises.  
'+', la société est vendeuse de devises.

(2) '- ', la société réalise une perte.  
'+', la société réalise un profit.

## **6. Régime Fiscal**

La société Sephora SA a opté pour le régime de l'intégration fiscale, la société tête de groupe étant :

**LVMH**  
22 avenue Montaigne  
75008 PARIS

La charge d'impôt comptabilisée ne présente pas de divergence avec l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

## **7. Identité de la société consolidante**

Les comptes de la société sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

**LVMH**  
22 avenue Montaigne  
75008 PARIS  
SIRET 775 670 417 00051 APE 741J

## **8. Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice**

La guerre en Ukraine, débutée le 24 février 2022, n'a pour l'instant pas de répercussion directe sur l'activité de notre Société. Cependant, des impacts liés à la hausse du coût de l'énergie, des matières premières et des difficultés d'approvisionnement sont à prévoir au cours de l'exercice 2022. Une estimation chiffrée de ces impacts ne peut être faite à ce stade.

Sephora a également annoncé la fermeture temporaire de ses boutiques en Russie à compter du 7 mars 2022, tout en maintenant le salaire des collaborateurs et en leur apportant un accompagnement spécifique.

Les actifs détenus par Sephora en Russie correspondent pour l'essentiel :

- aux titres de participations évalués à 23,6 m€, totalement dépréciés au 31.12.21
- aux créances clients pour 10,8 m€

Les conséquences du conflit sur les activités de SEPHORA, que ce soit directement au niveau des pays affectés ou par le biais des sanctions imposées par l'Union européenne à la Russie et à certains de ses nationaux, ainsi que des contres-sanctions prises par la Russie ne peuvent être précisément évaluées à ce stade, mais devraient rester circonscrites

# SEPHORA

Société par actions simplifiée au capital de 78.256.500 euros  
Siège social : 41 rue Ybry – 92200 Neuilly-sur-Seine  
393 712 286 R.C.S. Nanterre

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29 AVRIL 2022

Le vendredi 29 avril 2022, à 11 heures,

La société **LV GROUP**, société anonyme au capital de 35.633.796 euros  
ayant son siège social au 22 Avenue Montaigne, identifiée sous le numéro 335 581 294 RCS Paris, représentée  
par Monsieur Antoine Arnault, en sa qualité de Président Directeur Général,

Propriétaire de la totalité des 26.085.500 actions composant le capital société de la société SEPHORA et en  
conséquence Associé unique de ladite société :

(...)

### 2. A pris les décisions suivantes portant sur :

- ❖ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- ❖ Mention relative aux conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- ❖ Affectation du résultat ;
- ❖ Constatation de la démission de Ernst & Young et Autres de ses fonctions de Commissaire aux Comptes et nomination de Deloitte & Associés en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes ;
- ❖ Pouvoirs en vue des formalités.

(...)

### TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021 comme suit :

	EUR
Report à nouveau créateur avant affectation	272.442.423,13
Résultat de l'exercice	- 48.125.394,48
Affectation de la perte au Report à nouveau ramenant le solde créateur à	<u>224.317.028,65</u>
Distribution à titre de dividendes	90.000.000,00
Solde du report à nouveau créateur après distribution	134.317.028,65

Compte tenu de cette affectation, le dividende unitaire, d'un montant brut de 3,45 € par action, sera mis en paiement à compter du 29 avril 2022.

Conformément aux dispositions légales, l'Associé Unique prend acte de ce que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

Exercice	Nombre d'actions composant le capital social	Dividende brut versé (*) (en euros)
2018	26 085 500	6,06
2019	26 085 500	6,44
2020	26 085 500	3,58

(\*) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires

Cette décision est **adoptée** par l'associé unique.

(...)

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
PAR LE PRESIDENT**

